

# Séminaire « Soutenabilités »

## Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

**Nom :** Keucheyan

**Prénoms :** Razmig

**Institution ou entreprise :** Université de Bordeaux

**Axe(s) :**

- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?
- Quelles interdépendances et quelles formes d'autonomie à différentes échelles ?
- Quel modèle social pour « faire avec » nos vulnérabilités ?
- Quelle voie pour une économie soutenable ?

**Intitulé de votre contribution :** Principes d'une bifurcation écologique et sociale

**Résumé de votre contribution :**

La lutte contre le changement climatique et, plus largement, les efforts visant à contenir la destruction de l'environnement doivent être intégrés aux initiatives de relance économique qui vont être prises dans les mois et les années qui viennent. De fait, de l'aveu de tous les spécialistes, la crise écologique ne fait que s'accélérer et aucune des initiatives engagées à ce jour n'est en mesure de l'endiguer. La transition écologique nécessite une restructuration de fond en comble de nos économies dont les autorités n'ont pas encore pris la mesure, mais la crise du COVID-19 a accéléré la prise de conscience des vulnérabilités de nos sociétés au niveau de leurs soubassements biologiques et a démontré qu'il est possible d'altérer très substantiellement nos modes de vie. Il y a là un point d'appui pour engager la bifurcation sociale et écologique vers une trajectoire de soutenabilité forte. Cette contribution identifie cinq principes pouvant guider cette transformation :

- la responsabilité de l'État
- la définition des besoins désirables
- la planification écologique
- un socle de garanties sociales
- la soumission de la finance

# Principes d'une bifurcation écologique et sociale

---

Cédric Durand, université Paris 13

Razmig Keucheyan, université de Bordeaux

La lutte contre le changement climatique et, plus largement, les efforts visant à contenir la destruction de l'environnement doivent être intégrés aux initiatives de relance économique qui vont être prises dans les mois et les années qui viennent. De fait, de l'aveu de tous les spécialistes, la crise écologique ne fait que s'accélérer et aucune des initiatives engagées à ce jour n'est en mesure de l'endiguer.

La transition écologique nécessite une restructuration de fond en comble de nos économies dont les autorités n'ont pas encore pris la mesure, mais la crise du COVID-19 a accéléré la prise de conscience des vulnérabilités de nos sociétés au niveau de leurs soubassements biologiques et a démontré qu'il est possible d'altérer très substantiellement nos modes de vie. Il y a là un point d'appui pour engager la bifurcation sociale et écologique vers une trajectoire de soutenabilité forte.

Cette contribution identifie cinq principes pouvant guider cette transformation :

- la responsabilité de l'État
- la définition des besoins désirables
- la planification écologique
- un socle de garanties sociales
- la soumission de la finance

## 1. La responsabilité de l'État

Pour mener à bien cette grande transformation, nous devons nous inspirer de l'expérience historique. Nos sociétés ont déjà réussi des transitions de ce genre, dans le contexte de la Grande dépression et après la Seconde guerre mondiale en Europe.

Parce que la transition écologique est un impératif absolu, il faut immédiatement que les pouvoirs publics assument de lui donner la priorité, c'est à dire faire en sorte que les objectifs de préservation de l'environnement priment sur les enjeux de stabilité financière et de compétitivité. Autrement dit, la puissance publique doit dégager les objectifs de la transition écologique des contraintes que font peser sur l'action publique le fonctionnement des marchés financiers et faire en sorte que la régulation du commerce international et des investissements internationaux soit subordonnée à la soutenabilité environnementale.

Dans le même temps, il est indispensable de mettre au cœur de ce programme d'action une ambition de justice sociale. Justice environnementale : c'est un mot d'ordre que l'on voit déjà fleurir dans les manifestations pour le climat. Comme l'indiquent les rapports du GIEC, les classes populaires sont souvent les premières victimes des pollutions, des catastrophes

naturelles, de l'épuisement des ressources naturelles ou de l'effondrement de la biodiversité. Ce sont aussi celles sur qui les gouvernements ont cherché à faire porter prioritairement le coût de la transition, par exemple avec le projet de hausse de la taxe carbone qui a conduit en France à la révolte des « gilets jaunes ». C'est moralement insupportable, et politiquement voué à l'échec. Sans sentiment de justice, les populations ne s'engageront pas en faveur de la transition.

Face à ce double défi écologique et social, l'État doit prendre les commandes. La transition écologique sera dirigée ou ne sera pas. Comme il s'agit d'un enjeu transversal, qui concerne la société dans son ensemble, toutes les ressources de l'État doivent être réorientées dans cette perspective. En même temps qu'il va se faire plus interventionniste, sa teneur en démocratie doit augmenter, afin d'éviter le risque de « technocratie verte » ou de « dictature des experts ». Bien sûr, il faut préserver - voire élargir - un espace d'autonomie et d'expérimentation pour les collectivités locales et favoriser un polycentrisme propice à l'innovation et à la construction des communs. Mais cela doit se faire dans le cadre d'objectifs validés démocratiquement au niveau central, c'est-à-dire dès maintenant au niveau national et, autant que possible, au niveau européen et au niveau mondial.

## 2. Définir les besoins désirables

Tout commence par la définition collective des besoins désirables et soutenables. Le dégoût qu'inspire à chacun et chacune le gaspillage consumériste ne peut être assumé que si d'autres modes hédonistes d'usage des ressources sont valorisés.

C'est une longue révolution culturelle qui s'engage, mais elle débute très simplement par la réduction drastique de cette machine à frustration qu'est l'industrie publicitaire. Elle doit ensuite s'accompagner de la mise en avant de nouveaux indicateurs de richesse qui viendront nourrir la délibération démocratique participative sur les modes de consommation. Dans les deux cas, il s'agit de renforcer la position de la demande par rapport à offre, de donner la possibilité aux consommateurs d'exprimer *en amont des processus de production* des préférences qui prennent en compte l'impact environnemental dans la satisfaction qu'apporte la consommation.

Comment les besoins ainsi définis seront-ils satisfaits ? Parfois, ce sera par le secteur privé, d'autres fois des sociétés publiques locales, d'autres fois encore des organisations de l'économie sociale et solidaire. Mais dans bien des cas, l'Etat et les collectivités locales devront être partie prenante pour donner cohérence et consistance à une trajectoire de transition qui allie satisfaction des vrais besoins et restauration écologique.

Une telle ambition pour l'action publique de transition écologique passe par l'articulation de deux grands axes : la planification écologique doit permettre au niveau administratif et juridique sa mise en œuvre, tandis que la consolidation de nouveaux droits sociaux doit garantir en substance sa légitimité dans la population.

## 3. Une planification écologique

Le premier axe concerne la coordination des activités économiques. Le système de prix de marché est inadapté pour la mutation qualitative dont nous avons besoin. Comme le résume

l'éditorialiste économique en chef du *Financial Times*, Martin Wolf, « *le recours aux incitations prix est inadéquat* », il est trop tard pour compter sur les forces du marché.

Les marchés ou les taxes carbone relèvent d'une logique a posteriori : l'activité économique génère des « externalités négatives », ces mesures cherchent à les limiter en les internalisant, en les intégrant aux coûts de production. Il faut la remplacer par une logique a priori, qui empêche en amont les pollutions ou les dégradations de la biodiversité de survenir et fixe délibérément - par secteur, par territoire et en prenant en compte les dégradations importées - des plafonds contraignants.

Historiquement, l'intervention de l'Etat dans les choix productifs porte un nom : la planification. Au 20<sup>e</sup> siècle, elle a pris des formes diverses. Certaines se révélèrent *in fine* des échecs, comme en URSS, d'autres des succès. En France, la tradition de la planification « indicative » ou « concertée » doit être revitalisée pour réussir la transition écologique, après que la parenthèse néolibérale ait conduit à son affaiblissement. Le premier « commissaire au plan » de l'après-guerre était Jean Monnet, plutôt célébré comme un des « pères » de l'Europe. Les efforts des planificateurs ont été décisifs dans la reconstruction du pays. C'est un défi du même ordre auquel sont confrontées les générations présentes.

Pour mener à bien une planification écologique, il faut commencer par nous doter d'un appareil statistique qui intègre à tous les niveaux les impacts environnementaux. Rendre ceux-ci visibles est un préalable pour planifier les mutations structurelles nécessaires et permettre aux individus, aux organisations et aux territoires de s'inscrire dans des trajectoires longues de transition soutenables.

C'est sur la base d'une information environnementale fiable qu'un programme d'investissements massifs en faveur des énergies et des infrastructures propres, de désinvestissement des énergies fossiles et de mutation des modes de consommation pourra être engagé. Sur le front climatique, l'objectif est de décarbonner totalement l'économie d'ici dix ans. Plus largement, il s'agit de mettre en œuvre une décroissance dans l'usage des ressources naturelles, d'engager des mesures de préservation/restauration des écosystèmes et de renforcer la résilience sanitaire. Car la crise climatique n'est qu'une des dimensions de la crise écologique.

#### **4. De nouvelles garanties sociales**

Le second axe, concerne les conditions socio-politiques de la transition écologique. Cette mutation structurelle, du côté de la production comme de la consommation, ne peut être démocratiquement viable sans que de solides garanties soient apportées aux salariés. Les périodes de transformations sont toujours des moments de redéfinition de rapports entre les groupes sociaux.

A juste titre, le monde du travail instruit par plusieurs décennies de fragilisation craint que les classes dominantes et les grandes firmes ne profitent des changements engagés pour désarticuler les collectifs industriels, détricoter les acquis sociaux ou bien encore, comme dans le cas de la défunte taxe carbone, d'instrumentaliser la fiscalité écologique pour financer les cadeaux fiscaux aux mieux lotis. Pour contrer ces justes préventions, la transition écologique doit devenir synonyme de conquêtes sociales.

Cela passe d'abord par un nouvel âge de l'emploi industriel. Une forme de ré-industrialisation est nécessaire pour réduire les dégâts écologiques associés aux transports au long cours et les dislocation sociales qui accompagnent la fragmentation internationale des processus productifs. Cette relocalisation industrielle doit s'accompagner d'un changement complet de paradigme industriel. Il faut passer d'une vision productiviste à une conception orientée vers l'allongement du cycle de vie des objets : l'entretien, la réparation et l'amélioration des objets au fil du temps doit prendre le pas sur la logique du tout jetable. C'est une question d'emplois, de compétences autant que de politique industrielle.

Il faut ensuite doter les métiers de la transition écologique d'un statut solide. Une nouvelle convention collective permettrait de fixer les normes salariales et de sécurité de l'emploi indispensables pour attirer les talents et construire des carrières professionnelles attractives, dans les secteurs comme la rénovation thermique des bâtiments, le recyclage ou la restauration écologiques des sols et des cours d'eau.

Enfin, « *le droit d'obtenir un emploi* », ce principe constitutionnel foulé au pied depuis des décennies, doit être respecté. A l'heure de la mobilisation générale pour la transition écologique, il est inimaginable que tant de personnes soient laissées de côté. L'Etat doit s'engager à offrir ou à financer un emploi à tout chômeur qui souhaite travailler, au salaire de base du secteur public ou davantage. Cela permet non seulement de réduire le chômage, mais aussi de satisfaire des besoins dans des secteurs non polluants, ou à effet social et environnemental positif : amélioration de la vie urbaine (espaces verts, restauration de bâtiments), prise en charge des personnes en situation de dépendance et des enfants en bas âge, activités scolaires ou artistiques, etc. Ces emplois ont ceci de particulier qu'ils ne font pas croître l'usage des ressources, donc qu'ils ne pèsent d'aucun poids sur l'environnement. L'expérience des « Territoires zéro chômeur », en considérant les préconisations destinées à son amélioration (voir le rapport de synthèse d'Anne Fretel et Florence Jany-Catrice de septembre 2019<sup>1</sup>), peut être une préfiguration de ce que pourrait être cette « garantie de l'emploi » mise en œuvre à grande échelle.

## 5. La soumission de la finance

Le programme d'investissements écologiques ambitieux et de garantie publique de l'emploi doit s'affranchir des contraintes de marché pesant encore sur les budgets publics. Celles-ci en paralysant l'Etat aggravent la crise environnementale. C'est d'autant plus déplorable que, les banques centrales démontrent leur puissance de feu colossale mais, hélas, principalement au service de la stabilité de la finance privée.

Dans le contexte de la crise du Covid-19 la suspension de la dépendance des budgets publics aux marchés financiers est discutée. Par exemple, lorsque Laurence Boone, économiste en chef de l'OCDE, envisage « *que le soutien budgétaire soit financé par une augmentation permanente de la masse monétaire, créée par les banques centrales, qui pourrait se substituer aux programmes financés par la dette* » (*Financial Times*, 23 mars 2020). L'argument est plus généralement valable pour la bifurcation sociale et écologique.

Si l'on s'accorde que celle-ci a un caractère d'impératif, la logique de valorisation financière doit y être subordonnée. Autrement dit, la mobilisation de la puissance souveraine de la

---

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse : <https://chaires.org/territoire-zero-chomeur-sortie-du-rapport/>

monnaie doit permettre de rompre la dépendance aux marchés dans le financement de l'économie. Elle doit permettre, à travers la sélectivité du crédit, de faire en sorte que la poursuite des objectifs de la transition ne soit contrainte que par les ressources disponibles (travail, compétences, stock de matériels et de machine, état de l'environnement, qualité des institutions) et non par la nécessité de complaire à des marchés financiers incapables d'intégrer les enjeux de long terme (tragédie des horizons).